

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1538/SG/FIN portant admission d'un inspecteur-adjoint du corps de complément de la Police nationale à faire valoir ses droits à la retraite.

n° 73-1538/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
18 octobre 1973

Numéro JO
n° 21 du 10/11/1973

Date du numéro
10 novembre 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Idriss Issa Ali, inspecteur-adjoint de 1° classe, 2e échelon du corps de complément de la Police Nationale, révoqué de son emploi est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite, pour compter du 1er juillet 1978.